

LE FRANCO-CANADIEN

Publie à St-Jean d'Iberville, Canada.

GABRIEL MARCHAND, Rédacteur-en-chef.

I. BOURGUIGNON, Propriétaire.

FONDE LE 1er JUIN 1860

A VENDRE

Une maison située dans la ville de Farham, dans l'un des meilleurs sites de la ville, sur la Rue Principale. Cette maison est maintenant occupée par M. le Docteur Tierney. Conditions faciles. S'adresser à LANGEЛИER & DECЕLLES, St-Jean.

LA VELOUTINE CH. FAY

Est une poudre de riz spéciale préparée au Bismuth, par conséquent d'une action salutaire pour la peau. Elle est invisible, impalpable et adhérente et donne à tout teint fraîcheur et transparence.

CH. FAY 9, RUE DE LA PAIX A PARIS

IMPRIMERIE

Franco -- Canadian

Rue Champlain, vis à vis la PLACE DU MARCHÉ.

Toutes sortes d'impressions en Français et en Anglais

A l'usage des Banques, Cours, Bureaux d'Agence Maisons Commerciales et Industrielles.

CHEQUES, BILLETS, EN-TÊTE DE LETTRES, BORDEREAUX, CIRCULAIRES, EN-TÊTE DE COMPTE, CARTES D'AFFAIRES, CARTES DE VISITES, LETTRES FUNÉRAIRES, ENVELOPPES, ETC, ETC, ETC.

Formules d'engagement d'Instituteur.

BLANCS POUR GREFFIERS, AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS, Etc., Etc

AFFICHES, PROGRAMME, ETC., ETC., ETC.

FACTUMS, ETC., ETC.

Exécution prompte, élégante et à bon marché.

Toute commande envoyée par la Poste, ou autrement, sera exécutée immédiatement.

Avis au Commerce Français

M. Mailher, 16 rue de la Grange Batelière Paris, est le seul agent pour Paris et la France. Il est exclusivement autorisé à recevoir les abonnements et les annonces pour le FRANCO-CANADIEN.

Les plus belles étoffes Françaises, Anglaises, Américaines et Canadiennes pour les saisons du Printemps et de l'Été viennent d'être reçues chez

O. G. CLÉMENT MARCHAND-TAILLEUR NO. 80, RUE RICHELIEU, Au Bloc Brennan SAINT-JEAN, P. Q.

Toutes commandes pour HABILLEMENTS qui lui seront confiées seront exécutées d'après les dernières modes et PAR DES TAILLEURS DE PREMIÈRE CLASSES.

ENTREPOT D'HABILLEMENTS.

L'annonce de E. McCONKEY, pour le printemps de 1893.

Il me fait plaisir d'annoncer à mes amis, clients et tous ceux à qui il plaira de m'honorer d'une visite, que mon assortiment est maintenant plus complet que jamais à cause du grand accroissement de mes affaires, et consiste en

Draps de l'ouest de l'Angleterre, étoffes pour habits, écossaises et canadiennes, étoffes pour pantalons, pour pantalons du printemps.

Ces marchandises sont toutes achetées dans les manufactures les plus en renom et très appropriées par la fraîcheur de leurs nuances et de leurs patrons, à la saison qui arrive.

Je tiens une ligne spéciale pour les ULSTERS de dames.

Toutes commandes qui me seront confiées, seront exécutées d'après les dernières modes et par des ouvriers de première classe. Sous ce rapport, je défie la compétition. Le département pour les hommes est maintenant au grand complet.

Souvenez-vous de l'endroit

97, Rue Richelieu, St-Jean P. Q.

PROFITEZ-EN!

LES LAINES SAXONNES seront vendues au prix coûtant durant tout ce mois-ci chez

ED. ARPIN

CANADA LIFE

Compagnie d'assurance sur la vie.

Les personnes qui s'assurent à cette Compagnie le ou avant le 1er Avril participeront à trois années de Profits au prochain partage en 1895.

JAMES AKIN, Agent du District de Montréal.

J. W. MARLING, Gérant, P. Q.

P. LAFERRIERE, Inspecteur.

Bureau 180 Rue St. Jacques, Montreal.

O. CHAGNON

MANUFACTURIER ET IMPORTATEUR DE

MEUBLES

ET SETS DE SALON

DE TOUTES SORTES

Rue Richelieu, St. Jean, P. Q.



M. Chagnon a le plus grand assortiment de meubles de la ville de St-Jean. Il a aussi l'avantage de fabriquer une grande partie de ses meubles, ce qui lui donne l'avantage de vendre à meilleur marché que n'importe qui dans St-Jean, et même à Montréal.

Cadres et moulures pour Images

Dans les derniers goûts et à des prix excessivement bas. Assortiment complet et varié de CERCUEILS EN BOIS OU EN FONTE

M. Chagnon a aussi en sa possession un magnifique CORBILLARD pour l'utilité du public à des conditions raisonnables.

UNE VISITE EST SOLICITÉE.

Vers le premier mai prochain je transporterai mon stock complet de meubles au Nos. 37 et 39, bloc O'Caïn, rue Richelieu.

O. CHAGNON.

COMMERCE.

Corrigé par C.S. COUSINS & Cie marchand de grains.

Table with columns for 'GROS' and 'DETAIL' listing various grain prices like Flour Canadian, Flour American, etc.

MARCHÉ DE ST-JEAN

Table listing market prices for St-Jean, including Patates, Cèpes, Poules, etc.

MARCHÉ EN GROS DE MONTREAL

Table listing market prices for Montreal, including Farine, LÉGUMES, PATATES, etc.

MARCHÉ DE MONTREAL

Table listing market prices for Montreal, including FARINES, LAITIERS, LÉGUMES, VOLAILLES, etc.

L'ASSASSINAT DE PHENIX-PARK.

Pendant que dans la prison de Kilmainham Joseph Brady, condamné à mort, compte les jours qui le séparent de la date fatale du 14 mai, fixée pour son exécution; les vingt autres "invincibles" attendent leur tour de comparaître devant le tribunal qui a condamné leur complice.

Lundi, c'est Daniel Curley, président du comité exécutif, chef des "cinq", qui s'assoit au banc des accusés. Il est âgé d'environ 33 ans, comme Brady, et, comme tous les autres, n'est qu'un simple ouvrier gagnant de 3 à 4 franc par jour dans des travaux de menuiserie.

Il est plus mince, plus frêle que les autres, a de beaux cheveux bouclés, et toute sa personne ne manque par de cette distinction qu'on remarque souvent chez l'homme du peuple irlandais.

D'ailleurs, autant d'aj Lombé chez Joseph Brady. La condamnation dont ce dernier a été frappé devrait, semblait-il donner à réfléchir à celui qui lui succède sur le banc de prévenus. Mais il n'en est rien. On la crainte de la mort n'a aucune prise sur Curley, on lui compte sur quelque secours du dehors, sur un mouvement populaire qui lui ouvrirait, à lui et à ses complices, les portes de Kilmainham avant l'exécution. Impossible d'expliquer autrement l'insouciance que respire sa physionomie.

Les autorités continuent d'ailleurs, à se tenir en garde contre les importements possibles de la population. Daniel Curley a été accompagné au tribunal de Green street par une escorte de cavalerie encore plus considérable que celle qui y conduisait Brady la semaine dernière. De plus, une garde du corps a été donnée à chacun des jurés appelés à siéger dans cette cause célèbre. Depuis vendredi, des lettres anonymes sont venues en foule prévenir ces malheureux jurés qu'après leur premier verdict ils devaient s'attendre à être removed [écartés, supprimés]. L'autorité s'acquitte donc d'une dette en les faisant protéger. Et n'ême cette protection paraît à beaucoup d'entre eux insuffisante. Au moment où le président fait l'appel de leurs noms, plusieurs cherchent à se faire récusés sous les plus fallacieux prétextes, l'un parce qu'il lui faut enterrer un ami; un autre parce que "son médecin l'a assuré qu'il souffrait d'une maladie"; un troisième, parce qu'il ne se sent pas l'expérience voulue pour remplir des fonctions de juré; d'autres, parce qu'ils sont, en principe, adversaires de la peine de mort. Ces derniers seuls obtiennent l'exemption. Des amendes sont infligées aux absents; puis, après une protestation du docteur Webb, qui vient d'être nommé avocat d'office pour Curley comme pour Brady, et à qui le président finit par promettre qu'il le remplacera, au troisième procès, par un autre membre du barreau, la parole est donnée à M. Murphy pour la lecture de l'acte d'accusation.

A en croire M. Murphy, Curley est encore plus coupable que l'homme jugé la semaine dernière. Son bras ne s'est pas levé contre M. Burke et lord Cavendish; mais il a conduit le bras de l'assassin. Il a été un des promoteurs de cette Société des "Invincibles", qu'il a présidée. Et de quels artifices ne s'est-il pas rendu coupable pour grossir les rangs de cette compagnie de meurtriers! Exemple: il existe en Irlande deux ou trois Sociétés de fétions fondées en vue d'organiser "une armée irlandaise." Ces Sociétés sont tout à fait inoffensives. Quelques pistolets, rouillés, deux ou trois canons, constituent tout le matériel de guerre qu'elles ont en état d'opposer à l'armée et à la marine britannique. Une foule de jeunes gens s'y font incorporer pour s'amuser, par gloriole, par goût de romanesque, et sans autre intention que de parodier les conjurations célèbres. Curley a attiré un grand nombre de ses "conspirateurs pour rire" dans la Société des Invincibles, sans leur faire connaître les terribles services qu'on allait leur demander. Il leur faisait prêter le serment d'obéissance, puis, un beau jour ces jeunes gens, qui croyaient simplement d'être engagés dans une se soude troupe de comédiens, recevaient l'ordre de tremper, sous peine de mort, dans un ébouyantable forfait, comme le dénonciateur Farrell, qui avait été chargé de participer à l'assassinat de M. Forster, comme le naïf Joseph Smith, qui s'est vu contraint de signaler M. Burke aux conteneurs des égorgés.

Tel est le rôle que jouait Curley, comme chef du comité des Cinq, où avaient successivement siégé avec lui Mullet, James Carey, Mac Caffres, etc.

Puis l'organe du ministère public, arrivant au crime du Phoenix-Park, nous représente Curley comme le metteur en scène de ce drame. C'est lui qui a distribué les rôles lui qui a menacé Carey de

mort s'il ne coopérait pas au meurtre lui qui, dans le parc, a groupé les "Invincibles" et a dit à Crady: "Frappe!" lui qui avec Brady, est allé ensuite se vanter du coup, par un avis jeté dans les boîtes des journaux. Bien mieux, Curley a cherché plus une troisième victime. Présentant la trahison éventuelle du cocher Kananagh il l'a mené le soir dans une salle de spectacle pour le "sonder" et le tuer ensuite, s'il y avait lieu. Heureusement, Kavanagh se tenait sur ses gardes et ne laissa rien percer de ses projets de dénonciation. Mais il s'en fallait d'un mot pour que Curley commît un troisième meurtre. Quelle peine pourrait être trop sévère pour un pareil criminel?

L'organe du ministère public a terminé.

Il y a à entendre vingt témoins à charge. Le premier est James Caray, appelé à jouer contre chacun des prévenus ce rôle odieux d'accusateur qui ressemble de plus en plus à un châtimement, à un expiation.

Curley est condamné à mort, comme l'ont été et le seront en grande partie tous ceux qui ont pris part à ce drame sanglant de Phoenix-Park, sur le procès duquel nous ne reviendrons que pour enregistrer les sentences et rendre justice à la rare énergie du président de assises. M. O'Brien.

M. Emile de la Bédollière, qui fut longtemps rédacteur du Siècle et du National, a succombé à la suite de plusieurs congestions cérébrales.

Il a rendu le dernier soupir dans les bras de son ami, le docteur Paul Collin.

Emile de la Bédollière laisse une veuve et quatre enfants dans une situation de fortune bien pénible.

L'assassin de Dourdan.

Un crime épouvantable jetait, ces jours derniers, la consternation dans la petite ville de Dourdan [Seine-et-Oise]

Mme veuve Deslandes était trouvée assassinée à coup de marteau dans sa maison, et sa bonne, la nommée Clémence, tuée également, gisait auprès d'elle dans une mare de sang.

Le meurtre remontait au 9 avril, et ce n'est seulement que douze jours après qu'il était découvert par le genre de la victime. Ce dernier, ne recevant pas de réponse aux lettres qu'il avait adressées à sa belle-mère, se rendit à Dourdan, fit ouvrir la maison de Mme Deslandes et découvrit l'horrible vérité.

Mme Deslandes, qui était âgée, passait pour fort riche. Elle habitait une propriété un peu retirée et avait été assassinée à la tombée de la nuit. Comme elle ne recevait personne et qu'elle était assez fréquemment en voyage, ses voisins n'avaient pas remarqué son absence.

On constata que le vol avait été le mobile du crime. Le parquet de Rambouillet immédiatement prévenu, ouvrit une enquête et apprit qu'un nommé Louis-Constantin Augustin Houy, âgé de cinquante-cinq ans, né à Villeconin [Seine-et-Oise], et habitant Dourdan, avait disparu de cette dernière localité le lendemain du crime.

Bientôt on acquit certitude que cet individu était l'auteur de ce double orme et qu'il s'était réfugié à Paris.

Il a été arrêté et écroué au Dépôt à la disposition du parquet de Rambouillet.

Une catastrophe épouvantable s'est produite dans le puits de Lalle, aux mines de Bessèges. On a retiré jusqu'à présent 9 morts et 3 blessés, 127 lampes manquent encore à l'appel.

On redoute que le nombre des victimes soit considérable.

Le général de division en retraite Gagnon est mort à Grezoble, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Entré à l'École militaire de Pavie en 1810, sous-lieutenant au 7e régiment d'infanterie de l'armée italienne en 1813, il fut admis, en 1816, dans les dragons du Rhone. Colonel au 2e hussards en 1843, général de brigade en 1848, général de division en 1856, il fit les campagnes de 1813 et 1814, celle d'Espagne en 1823, et fut partie de l'armée d'Afrique, de 1844 à 1847. Le général Gagnon avait été admis, le 24 février 1878, au cadre de réserve.

Pendant ce mois, les jours croissent d'une heure et 17 minutes.

Le soleil se lève à 4h. 33m.

Le soleil se couche à 7h 19m. p. m.

Nouvelle lune le 6 à 3h. et 13 m. du soir.

Premier quartier le 13 à 6h. 9m. du soir.

Pleine lune le 21, à 10h. 27m. du soir.

Dernier quartier le 29 à 9h 38 m. du matin.

**Traité sur le cheval.**—Cet ouvrage de prix sera donné comme prime aux souscripteurs nouveaux qui paieront d'avance et à tous les anciens souscripteurs payant leurs arriérés et une année d'avance. Le traité sur le cheval, dont nous publions un supplément cette semaine au profit de nos abonnés, donne des renseignements concernant le traitement du meilleur de nos animaux domestiques lors qu'il est malade et la manière de le traiter en santé. Ce livre est illustré de 65 gravures, montrant les diverses phases de la maladie du cheval, avec les instructions nécessaires, soigneusement détaillées pour le guérir. Ce livre seul vaut plus que ce que vous payez pour votre abonnement.

**Le Franco-Canadien.**

ST. JEAN, 12 MAI 1883.

**Un banquet intempestif.**

Nous avons toujours cru que les banquets officiels avaient été créés dans le but très-moral, d'honorer les personnages distingués qui, par quelque action d'humanité ou autre, ont su se gagner l'estime et l'admiration de leurs concitoyens. Mais, nous étions dans l'erreur, paraît-il. Preuve : Le banquet que les amis de M. Mousseau viennent de lui offrir à Ottawa.

En effet, comment s'expliquer l'abus de cette démonstration ?

Le premier ministre arrive au pouvoir en intru ; pendant quelques mois, il patauge misérablement au milieu du fouilli parlementaire que lui a légué son prédécesseur. Après mille et une preuves d'incapacité et d'agiotage en faveur de la clique, il est appelé à rendre compte devant la justice, des moyens employés par lui et ses agents, pour se faire élire dans le comté de Jacques-Cartier.

C'est de ce moment surtout que le gros potentat achève de se poser dans l'opinion publique, comme homme plein de dignité et ayant à cœur de saivre-garder avant tout, son honneur de premier ministre et celui du parti dont il est le chef.

Glacé sa manière, toutefois. M. Mousseau, lui, pour convaincre le pays de son innocence, commence d'abord par ne pas se rendre à l'appel des tribunaux qui lui commandent de venir se laver publiquement des accusations portées contre lui. Et lorsque, forcé par une règle de la Cour de comparaître, il se décide enfin à s'exécuter, ce n'est que pour déclarer par la bouche de son avocat, en face de tout l'électorat, que ne pouvant se défendre contre les charges de corruption dont on l'accuse, il préfère plaider coupable et abandonner son mandat de député.

Tels sont les hauts faits qui ont valu au premier-ministre, l'honneur insigne que vient de lui conférer ses amis de la Capitale.

Si nous n'étions habitués à la singulière logique de nos adversaires, ce dernier acte pourrait peut-être nous étonner. Mais les choses surprenantes ont cessé de l'être, depuis que les conservateurs régissent le pays. Les anomalies les plus monstrueuses sont aujourd'hui à l'ordre du jour et elles le seront tant que le peuple n'aura pas secoué le triste régime sous lequel il gémit.

Au reste, puisque ce système de glorification de la corruption électorale et de l'inanité administrative est inauguré si brillamment par les coryphées du parti tory, pourquoi ne pas continuer en si beau chemin ? Pourquoi, ne banqueterait-on pas aussi, à la santé de ce bon M. Dumoulin qui, suivant l'exemple à lui donné par son illustre chef, vient de confesser jugement tout comme M. Mousseau, en face du témoignage écrasant produit en cour par ses accusateurs ?

La morale publique, ne pourrait sans doute qu'y gagner !

N'empêche que le résultat de cette démonstration que s'était fait préparer le premier-ministre, n'a pas été aussi avantageux pour le cabinet qu'on l'aurait cru tout d'abord. Nous pourrions même affirmer que sous ce grand tapage soulevé par la *Merveille* et consorts, au sujet d'un dîner, il existe le plus joli flasc possible, et voici comment :

Il est bon de mentionner qu'en organisant cette petite fête de famille on avait deux buts importants. Le premier, de ressusciter pour un moment, si possible, la popularité défunte de M. Mousseau. Le second, était de profiter d'une occasion où l'en thousiasme est d'ordinaire, facile, pour attaquer cette fameuse question de *better terms* qu'il s'agit d'obtenir

du gouvernement fédéral, pour la Province de Québec.

M. Wurtele profitant donc d'un toast à sa santé, parla des droits de Québec, à l'augmentation de son subside.—Histoire de lancer un ballon d'essai.—Malheureusement la voix de notre trésorier ne fut pas écoutée et le pauvre balon, créva à moitié chemin. Pour toute réponse, sir Charles Tupper dit "qu'il ne voulait pas que la position de Québec fut changée. Cette province, ajouta-t-il, était le pivot de la confédération et avait toujours donné une majorité à son gouvernement. Il confirma en outre la rumeur au sujet de sa prochaine retraite comme ministre. Un fait qu'il est bon de constater, c'est que ni Sir Hector Langevin, ni M. Caron n'assistaient au banquet.

Ces deux absences sont très-significatives et elles ont eu pour effet de jeter la consternation parmi les amis du gouvernement local, qui y voient une preuve évidente de l'antipathie de deux ministres fédéraux contre l'administration actuelle, en même temps qu'un signe de bonne intelligence de leur part avec MM. Bellerose, Trudel et De Boucherville, ennemis jurés de la section Chapleau-Mousseau du parti conservateur.

Comme on le voit, en fin de compte, la perspective n'est pas particulièrement brillante pour nos gouvernants.

On dit maintenant que M. Leblanc député du comté de Laval, dont l'élection est contestée, est également sur le point de confesser jugement pour corruption.

Comme ils y vont ces champions du scrupule !

**Le club national.**

Parmi toutes les associations libérales qui ont droit à nos sympathies, le club National de Montréal occupe certainement la première place.

Cette institution politique composée en grand partie de la jeunesse intelligente de la métropole, et ayant à sa tête des hommes comme MM. Mercier, Beausoleil et autres, a rendu depuis sa fondation, des services incalculables à la bonne cause.

Toujours en éveil en temps de paix comme en temps de guerre, nous pouvons dire qu'elle est le château-fort de notre parti dans cette section du pays.

Aussi sommes nous enchantés de l'excellente idée qu'ont eue ses membres, en organisant pour le 17 mai courant, un somptueux banquet à l'hôtel Windsor.

Nous engageons, en conséquence, tous nos amis, qui ont à cœur le triomphe des véritables principes libéraux, à se faire un devoir d'assister à cette belle démonstration à laquelle seront présents un grand nombre de nos chefs politiques. Nous citerons entr'autres orateurs et invités : les hon. MM. Laurier, Mercier, Thibault, Laflamme, MM. Stephens, McShane, Fréchet, Geoffrion, Beausoleil, Laroche, Roy, Grenshields, Shwab, Christin, Poirier. Les Hon. MM. Joly, Langelier, Marchand, Geoffrion, MM. Gasgrain, De St George, Boswell, Fisher etc.

Ceux de nos amis qui aimeraient à se procurer des billets peuvent s'adresser à notre bureau du *Franco-Canadien* où il en a été envoyé.

**Une motion importante.**

Voici le texte d'une motion qui a été adoptée à l'unanimité, à la dernière assemblée du conseil de ville et dont l'importance s'impose d'elle-même :

Proposé par M. Christino Stefoni, secondé par M. Léon Samoisette :

ATTENDU que ce Conseil est d'opinion : que la construction d'une digue ou *Dame*, pouvant se fermer et s'ouvrir au besoin, dans la Rivière Richelieu, près du Pont Jones, permettrait de tenir l'eau dans le Canal Chambly et la Rivière Richelieu à la hauteur requise pour les besoins de la navigation et pourrait en même temps alimenter un bon nombre de pouvoirs d'eau et ainsi favoriser l'établissement de manufactures et industries dans la ville de St Jean et ses environs ;

Que la construction de cette digue et *Dame* permettant de faire disparaître une partie de celle de la succession Langelier, aurait pour effet de diminuer les causes d'inondation, en donnant lorsqu'elle sera ouverte, un passage plus large et plus libre aux eaux du Richelieu ;

Que les avantages devant résulter de ces travaux sont de nature à induire le Gouvernement fédéral à placer l'écluse du Canal Chambly actuellement dans les limites de la Ville de St. Jean à quinze arpents plus bas et à accorder aux personnes qui se chargeraient de la construction de cette

Dame, l'autorisation requise et l'aide qu'il jugera devoir donner et l'usage et occupation de la partie supérieure de la jettée du canal en haut de l'écluse projetée, pour y construire à leur profit des pouvoirs d'eau ;

Et que ce Conseil est disposé à favoriser une telle entreprise autant qu'il est en son pouvoir ;

Qu'en conséquence le Maire de cette ville et M. le conseiller Charles Arpin soient délégués auprès du gouvernement fédéral pour s'entendre et conférer sur la possibilité du projet ci-dessus exposé et sur les moyens à prendre pour le mettre à exécution.

Adopté à l'unanimité.

**Revue de la session.**

(Suite et fin.)

XXVIII

Le 28 mars, la question de l'augmentation des salaires revint sur le tapis ; l'opposition par la bouche de l'honorable M. Marchand suggéra de remettre à l'année prochaine cette grave question.

C'était juste d'attendre le rapport de la commission du service civil avant que de changer les salaires, néanmoins tous les conservateurs votèrent contre la proposition de l'hon. M. Marchand. [ V et D p. 446 ]

Les résolutions adoptées en comité des subsides, le 21 mars courant, son rapportées comme suit :

11 Traitement..... 4,050 00

La 11e résolution est lue la seconde fois.

Et la question " que la chambre concoure avec la majorité, dans la dite résolution," étant proposée :

L'hon. M. Marchand propose en amendement :

" Qu'il soit résolu : que cette chambre, en donnant son concours à la dite résolution, déclare que, dans son opinion, il est désirable qu'aucun des salaires des employés du service civil, ne soit augmenté d'ici à la prochaine session, au delà du montant fixé pour l'année 1881-82.

Le dit amendement étant mis aux voix, il est rejeté sur la division suivante :

Pour.—Bernard, Demers, Gagnon, Marchand, McShane, Mercier, et Watts.—7

Contre.—Archambault, Asselin, Audet, Blanchet, Brosseau Casavant, Charlebois, Desaulniers, Desjardins, Dorais, Duckett, Duhamel, Dumoulin, Faucher de St Maurice, Frégeau, Leblanc, Lynch, Marcotte Marion, Martel, Martin, Mousseau, Nantel, Paquet, Paradis, Poulin, Poupore, Richard, Robillard, St. Hilaire, Trudel, et Wurtele.—33.

XXIX.

Dans le cours de cette revue, nous avons parlé de la nomination illégale et inconstitutionnelle de M. Didace Massé. C'est M. Bernard, député de Verchères, qui s'est chargé, le 28 mars, de faire enregistrer le projet, de l'opposition en proposant l'amendement qui suit [ V et D p 447 ] :

M. Bernard propose en amendement : " Que cette résolution soit amendée en y ajoutant les mots suivants : " mais cette chambre ne veut pas que le salaire de Didace Tassé, eor, soit payé, attendu que sa nomination est illégale et que ses fonctions ne sont pas nécessaires."

Le dit amendement étant mis aux voix, il est rejeté sur la division suivante :

Pour.—Bernard, Bernatchez, Demers, Gagnon, Marchand, McShane, Mercier et Watts.—9

Contre.—Archambault, Asselin, Audet, Blanchet, Carbray, Casavant, Desaulniers, Desjardins, Dorais, Duckett, Duhamel, Dumoulin, Faucher de Saint Maurice, Frégeau, Leblanc, Lynch, Marcotte, Marion, Martel, Martin, Mousseau, Nantel, Paquet, Paradis, Poupore, Richard, Robillard, St. Hilaire, Trudel et Wurtele.—32.

La motion principal est alors adoptée, sur division.

C'est à ces 32 conservateurs que M. Tassé devra le petit fromage qu'il va pouvoir gruger à son aise.

XXX

Pour notre agent en France, y compris son salaire et le loyer de son bureau, la chambre a voté \$2,500.00. Cette agence est parfaitement inutile, et voilà pourquoi, le 23 mars, l'opposition s'y opposa par le vote que voici [ V et D p. 448 ] :

Et la question " que la chambre concoure avec le comité dans la dite résolution," étant proposée ; elle est adoptée sur la division suivante :

Contre.—Archambault, Asselin, Audet, Blanchet, Caron, Casavant, Charlebois, Desaulniers, Desjardins, Duckett, Duhamel, Dumoulin, Faucher de Saint-Maurice, Frégeau, Leblanc, Lynch, Marcotte, Marion, Martel, Martin, Mousseau, Nantel, Paquet, Paradis, Poulin, Poupore, Richard, Robillard, St. Hilaire, Trudel et Wurtele.—31

Pour : Bernard, Bernatchez, Brosseau, Demers, Dorais, Gagnon, Marchand, McShane, Mercier, et Watts.—10.

XXXI

La pension de M. L. A. Robitaille dont il a été question auparavant fut votée sur la division suivante le 28 mars dernier [ V et D p 448 ] :

M. Gagnon propose en amendement

" Que cette résolution soit amendée en y ajoutant les mots suivants : " Mais cette chambre ne veut pas que la pension de L. A. Robitaille soit payée, vu qu'elle a été accordée d'une manière illégale.

Le dit amendement étant mis aux voix, il est rejeté sur la division suivante :

Pour.—MM Bernard, Bernatchez, Demers, Dorais, Gagnon, Marchand, McShane, Mercier et Watts.—9

Contre.—Archambault, Asselin, Audet, Blanchet, Brosseau, Caron, Casavant, Casavant, Desaulniers, Desjardins, Duckett, Duhamel, Dumoulin, Frégeau, Leblanc, Lynch, Marcotte, Marion, Martel, Martin, Mousseau, Nantel, Paquet, Paradis, Poulin, Poupore, Richard, Robillard, St. Hilaire, Trudel et Wutere.—31

Voilà en résumé les travaux accomplis par nos législateurs pendant la dernière session de Québec. Nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs, avec la plus grande impartialité, les différents votes que les députés ont été appelés à donner. Que chaque électeur ait l'œil sur son député, qu'il apprécie sa conduite comme elle doit l'être.

Il est grand temps que l'opinion publique s'éclaire et s'affirme, si nous voulons éviter ces grandes catastrophes, ces terribles bouleversements que provoquent trop souvent de mauvaises administrations. Nous faisons appel aux hommes de cœur, aux vrais patriotes, et nous leur demandons d'aider l'opposition à sortir la Province de l'ornière où elle est engagée.

**Petite chronique.**

M. le Rédacteur,

Les événements se précipitent dans Marieville. J'avais promis de vous faire connaître la légende du pont des Soupirs. Promesse obligée—c'est assez vous dire que vous connaîtrez les malheurs de l'infortuné Eustache, mais je dois au nom que je porte de ne pas laisser passer inaperçus les événements de la semaine.

Depuis que Marieville est entré dans la voie du progrès, chaque jour amène quelque amélioration, quelque nouvelle source de richesse. Nos anciennes manufactures étendent le cercle de leurs opérations, tandis que de nouvelles surgissent comme par enchantement. E. St. Michel bâtit à la Providence une fonderie qui promet pour l'avenir. Notre conseil municipal a conclu avec M. Jacques Guillet un arrangement pour l'arrosage des rues cet été.

L'art lui-même est cultivé avec un succès marqué ; M. Normandin a orné la rue St. Jean d'une magnifique construction, aux lignes harmonieuses, et qui ne déparerait pas le Broadway de New-York [au dire de M. Etienne.] Delle G... rachète l'aspect un peu sévère de l'ancienne maison curiale par d'élégantes poutres artistement disposées sur le péristyle. Toutes ces industries développent le bien-être et le bon goût dans notre petite ville ; l'aisance qui règne dans toutes les familles apparaît dans les accoutrements et influe même sur les manières qui touchent de plus en plus à l'aristocratie. Ainsi, dimanche dernier, on a remarqué la visite que M. Gileau a faite au ruisseau " " Suivant une coutume qui tend à s'établir dans les hautes classes de notre société, M. Gileau était suivi de son fidèle Achate qui manifestait sa joie par des bonds prodigieux. Un fait remarquable et remarquable, c'est que M. Gileau était possesseur d'une magnifique canne qu'il maniait avec élégance. Une canne ! me direz-vous ? Sans doute, une canne—pas celle de M. Eugène, par exemple !— mais que voulez-vous, l'exemple ! l'exemple ! !

Dimanche dernier, notre intelligent député a fait une confidence à ces fœux électeurs, à la sortie de la messe. Imaginez-vous qu'il s'est fait modestement connaître comme le promoteur de la "Fête des arbres" à preuve que sans lui, notre Surintendant n'aurait pas accordé un congé aux bambins de la province ! Vous voyez d'ici la binette de notre député derrière l'honorable M. Joly, lui suggérant l'idée de cette institution patriotique ! Notre bon gouvernement a fait un oubli irréparable ; il ne faut pas trop lui en vouloir,—il a bien assez à faire par le temps qui court—il aurait dû faire imprimer la figure de maître Quénoche en tête de la proclamation de son Excellence Robitaille. A propos, il me vient une idée, si M. Etienne eut vécu dans les temps mythologiques, il eut certainement servi de modèle pour représenter le dieu Terme ; il a tant à cœur les intérêts de l'agriculture, ce cher Quénoche ! (voir son discours qu'il a distribué gratis à la

port- de l'église.) S'il n'eut pas réussi à empêcher la violation des propriétés, du moins, son aspect eut-il mis en fuite tous les corbeaux du pays ! ! Ah ! Quénoche ! Quénoche ! !

Enfin, Marieville va avoir son marché, il en était temps !... c'était une honte qu'une ville aussi avancée sous tous rapports fut encore privée de ce thermomètre de la richesse publique ; il est vrai que le site n'en est pas encore fixé ; plusieurs plans sont à l'ordre du jour, mais, comme toujours, il y a intrigue et jalousie. M. Collette marchand de cette localité, s'est engagé à faire les plus grands sacrifices pour élever cet édifice sur le carré Goyette. Placé sur les bords escarpés du St-Louis, en face de la rue Chambly, notre hôtel de ville aurait commandé une vue superbe et serait apparu de la manière la plus avantageuse. M. Augustin Fournier favorisait puissamment ce projet, tout à l'avantage de ses nombreux localitaires ; malheureusement, la jalousie a fait avorter ce projet, et le marché Colette n'est plus qu'un souvenir.

Notre cher docteur est furieux !... il y a de quoi aussi ; Jos. Biennu lui a dit quelques vérités, vous connaissez le proverbe... Voulez-vous savoir comment il qualifie mes humbles productions ? Par un seul mot, mais énergique ! Il n'y va pas par quatre chemins, le docteur ! tout en se passant la main sur l'occiput, il a déclaré *urbi et orbi* que... c'était... ! Merci, docteur, j'aime cela quand quelqu'un d. t. ainsi toute sa pensée. Toutefois, permettez-moi de vous donner un conseil... soignez ça, docteur, soignez ça. En votre qualité de médecin, vous connaissez les mauvais effets de la colère sur le physique.

Un peu d'opium, que diable !

Il y a quelque temps, notre digne docteur rencontre Mr. O... un des commissaires qui lui ont fait de la peine dans l'affaire... que vous savez. D'une main habituée à manier le bistouri, notre ex-député lui fait un geste comminatoire et s'écrie : "Ecoute, tu as rendu un mauvais jugement dans l'affaire d'Anna, eh bien ! retiens bien ceci : ton temps expire dans deux ans, je te ferai s... dehors par la paroisse." Mon cher docteur, reprend en souriant M. O... la paroisse ne me fera alors que ce que le comté vous a fait... il a fini par vous s... dehors.

Le docteur, quoique habitué aux pilules a trouvé celle-ci amère.

Jos. BIENNUE.

Marieville, 10 mai, 1883.

**LA CARRIÈRE D'UN CONFÉRENCIER ANTI-PAPISTE.**

Du *Travailleuse* de Worcester :

Le Rev. Pierre Alphonse Séguin, exerce pendant 14 ans le ministère, comme prêtre catholique à Montréal. Il vint en ce pays, il y a environ trois ans, et joignit l'Église des Indépendants de McNamara. Là, il fit la connaissance de Mlle. Sarah Mulholland, qui chantait au chœur, et l'épousa. Après être resté attaché à l'église Indépendante environ un mois, il alla dans le Minnesota. A son retour il joignit l'église Baptiste, de la rue Dominiquin, New-York, et fonda une mission Française.

Le 25 février, il fut arrêté sur la plainte de Annie Mulholland, sa belle-sœur, qui l'accusait de lui avoir lancé une lampe à la figure, mais il fut libéré du consentement de la plaignante. Le 8 avril, le Rev. Séguin prêchait dans la salle de Salmi Morse pour l'église Française Réformée, et la semaine dernière, il était de nouveau arrêté, cette fois, sur la plainte de son épouse, qui l'accusait de l'avoir menacé de mort, d'avoir essayé de l'étouffer, et de l'avoir tué dans une crainte continuelle pour sa vie.

Ces époux résident au no. 105 de la rue Bedford. Plusieurs des occupants de la maison étaient présents en Cour et ont affirmé que Séguin est dans l'habitude de faire beaucoup de bruit, et de troubler toute la maison par ses cris et ses menaces.

Madame Séguin aurait été disposée à retirer sa plainte, mais le juge ne lui a pas permis. Il a condamné l'accusé à fournir une caution de \$1,000 ou, à défaut de caution, à être emprisonné aux travaux forcés pendant quatre mois. Mercredi, Mr. Séguin, n'ayant pu fournir la caution requise, a été conduit à la prison.

**Notes Locales.**

—M. le Maire Paradis est parti pour Ottawa en compagnie de M. Charles Arpin. Leur voyage se rattache au projet de digue qu'il s'agirait d'établir sur la rivière Richelieu.

—Nous terminons aujourd'hui la revue de la session dernière. Nous conseillons de nouveau à nos amis de conserver précieusement ce réquisitoire afin de s'en servir en temps et lieu.

Il est rumeur qu'une dizaine de personnes se sont permises d'acheter du poison prohibé par la loi de pêche ries. L'inspecteur, paraît-il, a leurs noms entre les mains.

—L'Orphéon de St. Jean, chartera dimanche prochain, à l'occasion de la fête de la Pentecôte la belle Messe de La Hache. M. Z. R. Hamel tiendra l'orgue et M. Jules Quesnel jr. dirigera le chœur.

—Nous ne pouvons trop féliciter, notre nouvel inspecteur, M. Alexis Cartier, sur le zèle et l'intelligence dont il fait preuve depuis qu'il est en charge. Sous sa direction infatigable, notre ville prend un aspect de propreté, presque de coquetterie que nous n'étions pas habitués à lui voir.

—M. J. S. Messier, avocat de cette ville, a tué l'autre jour dans une expédition de chasse, en haut de la rivière Richelieu, un aigle magnifique, mesurant plus de cinq pieds d'envergure. Voilà un joli coup de fusil, comme on dit en termes *newrodiques*.

—Ces jours derniers deux chevaux appartenant à l'un des MM. Brosseau de Lacadie, ayant pris ombrage du bruit que fait un échappatoire de la manufacture Blackburn & Co. en prenant issue près de la route, l'un des deux chevaux s'est blessé grièvement.

La compagnie a pu se tirer d'affaire, en payant la somme de \$30 à M. Brosseau

**Bijouteries**—Assortiment nouveau et choisie l'horloges, montres, chaînes, boucles, épingles, jons de mariage ; bagues avec pierrieres, lunettes, pince-nez et une quantité d'objets de fantaisie et réparations en tous genres chez P. L. Brault, photographe et bijoutier. Satisfaction garantie.—26 av.

—Quel est le grand cri d'un Océan à l'autre ? Kendall's Spavin Cure. Lisez l'annonce.

—Les propriétaires du Kendall's ont en liasse des centaines de lettres parlant en termes très-élogieux des bons effets que produit ce remède. Quand vous trouvez un cas où il n'a pas eu de succès, vous en trouvez des centaines où la guérison a été effectuée. Voyez l'annonce.

Tansville, Indiana, Nov. 3 1880.  
Dr. B. J. Kendall's & Cie. Messieurs :—J'ai en mains votre important traité du cheval et ses maladies, et votre Kendall's Spavin Cure. Mes chevaux ont eu une attaque d'épizotie, l'un d'eux a été leuux jours, sans pouvoir avaler. J'ai appliqué le remède sur la gorge le soulagement a été pris instantané. Je crois que je pourrais vendre 1,000 de vos livres, S. V. dites le prix aux agents.  
Tout-à-vous Peter Bowen.

**Echos des alentours.**

ST-HYACINTHE

Il y a eu une prise d'habit le 2 mai à l'Hôtel Dieu de cette ville. Melle Rosa Anna LaRoque dite sœur Marie du Rosaire, de St-Alexandre, et Mlle Rosalie Peltier dite sœur Hyacinthe de St-Hyacinthe ont pris l'habit.

—Du *Courrier de St-Hyacinthe* :

Notre propriétaire dans la maison duquel se trouve notre imprimerie est à faire réparer les dommages causés par l'incendie. Il est impossible pour nous d'avoir l'usage de notre grosse presse, et nous devons à l'obligeance de "l'Union" de pouvoir imprimer la demi-feuille que nous expédions à nos abonnés.

Les réparations avancent et, dans 15 jours, nous serons en mesure de reprendre le cours régulier de notre publication.

Nos abonnés, dont nous connaissons la bienveillance, voudront bien prendre patience et supporter ce con-

tretemps que nous ne pouvons contro-

ler. Les personnes qui nous doivent voudront bien nous faire remise de leur abonnement.

ST-VALENTIN

8 mai.—Ce matin, le Bvd. M. Gravel, vicaire, nous quittait pour aller résider à St. Martin.

M. Gravel sera universellement regretté dans cette paroisse, où, pendant les quelques mois qu'il a passés au milieu de nous, il a su s'attirer l'estime et les sympathies de tous.

—Le conseil municipal de cette paroisse a accordé des licences d'hôtel à MM. Boileau, Pincouault et Forin, les mêmes que les années dernières.

—M. V. T. Dorais a pris possession de son nouveau magasin, mardi matin.

Photographies et ouvrages de goût.—Portraits de bébés.—Pour obtenir une bonne et belle photographie de bébé, il faut aller chez P. L. Brault, photographe.

Portraits en groupe.—Pour portraits de famille ou pour groupes de toutes sortes, allez chez P. L. Brault qui vous donnera satisfaction, quelque soient le nombre et l'âge des personnes qui posent en groupe.

Vues de paysages etc.—M. P. L. Brault a reçu de New-York un nouvel instrument pour photographier les résidences, maisons de commerce, etc. Il se rendra sur les lieux à demande. Satisfaction garantie pour tous ces ouvrages.—26 av.

CHOSSES ET AUTRES.

—Le comte de Chambord souffre d'une attaque d'ophtalmie.

—Quatre élections législatives viennent de se faire en France.

Les élus sont deux radicaux, Brien et Carel, et deux républicains avancés, Duval et Bouteiller.

—Bismark vient de subir un échec dans le Reichstag, sur une question budgétaire.

—La reine Victoria est de retour à Windsor.

—On croit à Berlin que la dissolution du Reichstag est imminente.

—On mande de Teheran que le schah de Perse est gravement malade.

—Le prince Roland Bonaparte a l'intention de poser sa candidature, dans la Corse, pour l'élection à la chambre des députés.

—On mande de Belleville, [Etats-Unis] des mineurs en grève ont mis le feu à une des mines de charbon et on désespère d'arrêter le progrès de l'incendie.

—On annonce la mort à la Nouvelle-Orléans, hier matin, de la mère de Mgr Gibbon, archevêque de Baltimore.

—Quatre mille Chinois qui ont attaqué la citadelle de la ville d'Hanoi capitale du Tonquin, le 20 mars, ont été repoussés par les Français.

—La sentence de mort prononcée contre Romain Chabot le meurtrier de Ayot à Arthabaskaville, vient d'être commuée en emprisonnement pour la vie.

—Il vient de paraître à Londres un journal portant le nom de Canadian Gazette. Ce journal est publié dans les intérêts de l'émigration anglaise en Canada.

—On mande de Naples que de nouvelles secousses de tremblement de terre ont été ressenties en Sicile où l'on redoute une nouvelle éruption de l'Etna. Le village de Bianciavilla, qui compte 2,000 habitants a particulièrement souffert.

—Il est bruit que de nouvelles arrestations importantes vont être opérées incessamment à Dublin et à Londres et qu'un des plus éloquents des députés irlandais sera au nombre des prisonniers. On dit aussi qu'un personnage éminent doit se faire dénonciateur.

—Les affaires se compliquent à Haïti. Il est malheureusement certain que la petite République est en pleine révolution; l'état de siège est proclamé sur tout le territoire, et une ville importante, Miragoane, occupée par l'insurrection victorieuse, va être bombardée.

—Le troisième procès de Kelley, accusé d'avoir participé au meurtre de Lord Cavendish et de Burke, s'est terminé le 9 à Dublin.

Les jurés, par leur verdict, ont déclaré que le prisonnier était coupable et celui-ci a été condamné à être pendu le 9 juin prochain.

—Hughes, qui a été pendu le 9 au matin, a parfaitement dormi toute la nuit, et quand il s'est levé, il a pris son déjeuner.

Plusieurs clergymen l'ont assisté jusqu'à ses derniers moments. Il a entendu sans faiblir sa sentence de mort et a déclaré qu'il était prêt à subir son sort.

Il a marché tranquillement jusqu'à l'échafaud, qui était dressé dans la cour de la prison. Le bonnet noir lui a été promptement rabattu sur les yeux, et à 8 heures la justice des hommes était satisfaite.

—On annonce la complète organisation de la hiérarchie ecclésiastique en Roumanie. Les négociations engagées sur le même sujet avec la Serbie et le Montenegro se poursuivent sous les auspices de l'Autriche, qui fait près du Vatican de très grands efforts pour obtenir le protectorat religieux sur l'Orient slave.

—Un assassinat a été commis dans un empaquetement d'ouvriers italiens qui travaillaient au chemin de fer Ontario et Québec, près de Norwood. Un nommé Angelo Carmino a poignardé un de ses compatriotes nommé Dominico Aitario, à la suite d'une discussion. La victime a succombé immédiatement et le meurtrier s'est enfui en emportant environ \$250.

—Le Très Révérend Père Garnet, Supérieur Général de l'Ordre des Clercs de St. Viateur, est arrivé à New-York, en route pour Montréal, en compagnie de son assistant, le frère Saolin. Le Révérend Père vient visiter les maisons de son ordre, qui sont au nombre d'une trentaine en Amérique. Après un court séjour à Montréal, il se rendra à la maison-mère, à Joliette.

—Une dépêche adressée de Londres à un journal de New York dit qu'il est décidé que le marquis de Lorne retournera en Angleterre en décembre prochain.

On mentionne maintenant le nom de lord Dalhousie comme devant recueillir sa succession en Canada.

Le Très honorable John William Ramsay, connue sous le nom de lord Dalhousie, est un homme jouissant d'une grande popularité, doué de talents brillants et est encore à la fleur de l'âge.

Il est né le 29 janvier, 1847, et a succédé à son père comme 13ème lord Dalhousie en juillet, 1880, peu après son élection à la chambre des communes, où il représente la ville de Liverpool.

En décembre 1878, il se maria à Lady Ida Louise Bennet, fille de lord Fankerville.

La famille des Dalhousie est une famille ancienne, riche et distinguée; elle était renommée dans le nord de l'Angleterre dès le temps de David I, en 1140.

—La Gazette de Soré continue à paraître, mais une fois par semaine seulement.

Près de 200 personnes se sont déjà inscrites pour le pèlerinage à Lourdes organisé à Montréal sous les auspices de Mgr Fabre. Les pèlerins partiront le 7 juin à bord de l'Oregon, dirigés par MM. les abbés Martneau et Vacher, du Séminaire Saint Sulpice.

Nous apprenons avec chagrin la mort de l'épouse de l'hon. juge L. O. Loranger, fille de feu l'hon. juge Laframboise.

NAISSANCE.

A Ierville, le 9 du courant, l'épouse de Ls. A. Maynard, Député-Régistrateur, une fille.

DÉGÈS.

A Lacadie, le 10 du courant, M. Narcisse Chouinard, père, âgé de 68 ans.

FRANCO-CANADIEN

L'édition semi-quotidienne paraît les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine.

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

ABONNEMENT.

Un an ..... \$2.50  
Six mois ..... 1.25  
Tout semestre commencé se paie en entier.

(Edition hebdomadaire.)

Un an ..... 1.00

Tarif des Annonces.

Première insertion, par ligne..... 10 cts  
Chaque insertion subséquente..... 4  
L'abonnement est invariablement payé d'avance.  
Les frais de port sont à la charge de l'éditeur.

Une remise libérale sera faite pour les annonces à long terme.

Toute correspondance, lettres d'affaires, et autres chargées, communication, etc. devront être adressées à  
I. BOURGUIGNON, Propriétaire  
St-Jean d'Iberville.

LES DEMOISELLES

M. & V. Benjamin

Ont le plaisir d'annoncer à leur nombreux pratiques et au public en général qu'elles ont commencé à recevoir leurs

MARCHANDISES DE PRINTEMPS  
CHAPEAUX,  
PLUMES,  
RUBANS,  
FLEURS.

De toutes couleurs et nuances.  
DENTELLES, GANTS, &c.  
BRODERIES,  
Noires et de couleurs.  
CRÈPES, SATINS, &c., &c.

Les Demoiselles Benjamin font une spécialité d'articles de toilette, tels que

Fichus, Cravates, Collettertes, Collets, Frils, &c.

Elles offrent leurs sincères remerciements aux Dames qui leur ont accordé leur bienveillant patronage. Elles sollicitent de nouveaux leurs pratiques. Une visite est respectueusement sollicitée et suffira à convaincre que l'assortiment le plus complet et le plus varié qu'on ait jamais vu à St-Jean et à des prix si modérés qu'ils ne sont comparables ni ici ni ailleurs.

N'OUBLIEZ PAS L'ENDROIT  
53-Rue Richelieu-53  
ST. JEAN P. Q.

L. M. TROTTIER



HORLOGER-BIJOUTIER

90, RUE RICHELIEU, ST. JEAN.

Vient d'augmenter considérablement son stock d'orfèvrerie, de bijouteries et d'argenterie. Les dernières importations de M. TROTTIER sont tout ce qu'il y a de plus nouveaux en fait de

Pendules françaises, anglaises et américaines, Montres en or et en argent de tous prix et de toutes qualités. Joints de mariage, bagues de fantaisie, avec pierres précieuses, chaînes en corail, bracelets, chaînes de montres, loquets, sets de boutons pour chemises, épinglettes pour dames et messieurs; enfin un assortiment complet de tout ce que l'on peut désirer dans cette ligne. En or et plaqué, nous avons tout ce qu'il y a de mieux.

Aussi un assortiment de PIPES en écume de mer, en imitation et en bois, canifs et couteaux, Lunettes, lorgnons, binocles, pour tous les goûts. N'oubliez pas d'aller faire une visite au magasin si bien connu de  
L. M. TROTTIER,  
90, rue Richelieu,  
St-Jean, 29 Nov. 1882.

ED. BELIVEAU  
BOULANGER

Successeur de O.L. REEVES, d'Iberville. M. Beliveau espère pouvoir donner pleine et entière satisfaction aux anciennes pratiques de M. Reeves, lequel, il remplace comme boulanger à Iberville. 12 avril 1883.

NOUVEAU MAGASIN

EPICERIES DE CHOIX

—Et à—  
PRIX TRES-REDUITS.

L. D. POIRIER

Ci-devant de la maison

WIGHT & CIE.

Vient d'ouvrir au

No. 6, RUE ST-JACQUES,

Un magasin d'épicerie, médecines patentes, teintures, parfums, coutellerie articles de toilette et de fantaisie, tabac, cigars et sucreries.

Venez me faire une visite et vous y trouverez la certitude de trouver ici tout ce qu'il vous faut et à meilleur marché que partout ailleurs.

St. Jean 16 octobre 1882.

GRAND AVANTAGE.

A VENDRE

Une magnifique propriété située à 4 milles de la ville de St-Jérôme, contenant 160 arpents de terre, dont 54 de largeur sur 29 de profondeur, avec maison, grange et autres dépendances dessus construites. Conditions très faciles. Pour plus amples informations s'adresser au

DR. B. LAROCQUE  
St. Jean P. Q.

St. Jean, 5 mai 1883.

PARADIS & CHASSE  
AVOCATS

88, Rue Jacques Cartier.

E. Z. Paradis, P. A. Chassé.

HILAIRE BISAILLON.  
MÉDECIN VÉTÉRINAIRE.  
Gradué au collège vétérinaire de Montréal.  
BUREAU: HOTEL HEBERT.  
St-Jean 25 août 1881.

BONNE NOUVELLE.

JAMES E. McNULTY & CIE

Est heureux d'annoncer à ses anciennes et nombreuses pratiques et au public en général que, malgré les difficultés financières qu'il a dû traverser dernièrement, il s'est décidé, grâce à l'appui de puissantes maisons de gros de Montréal, à ouvrir un

MAGNIFIQUE MAGASIN DE  
MARCHANDISES SECHES

AUX NUMEROS  
165 & 167, RUE RICHELIEU, ST-JEAN.

M. McNULTY annonce en même temps à ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage, qu'il vendra strictement au comptant et n'aura dorénavant qu'un seul et bas prix, permettant aux pratiques d'acheter à 20 pour cent meilleur marché que partout ailleurs. Son nouveau stock, qui ne comprend que des marchandises parfaitement neuves et dans les derniers goûts, est déjà rendu et installé sur les tablettes, tout prêt pour la vente. Les acheteurs tant de la ville que de la campagne sont priés de faire une visite au

NOUVEAU MAGASIN DU BON MARCHÉ.



Le Propriétaire du Richelieu attire l'attention des clients et du public, sur les améliorations de son établissement. Tout en remerciant pour le patronage qu'il a reçu d'eux dans le passé, il espère jouir encore de la faveur publique dans l'avenir. Des Omnibus vont à la rencontre de tous les trains et de tous les vapeurs. N. B.—Sur le toit de l'Hôtel, il y a une magnifique plate-forme couverte, d'où les touristes peuvent embrasser d'un coup d'œil, le plus beau panorama qu'il y ait dans le District de Montréal.

L'HOTEL RICHELIEU peut loger confortablement 400 visiteurs. Prix de la Pension: \$1.50 à \$2.50 par jour, suivant la location des chambres.

GREGOIRE & LANGLOIS

Manufacturiers et imortateurs de  
MEUBLES

—ET—  
SETS de SALON  
DE TOUTES SORTES

Viennent de transporter leur établissement au numéro

66-Rue Richelieu-66

Porte voisine de L'HOTEL MONNETTE. MM. GREGOIRE & LANGLOIS manufacture une grande partie de leur meubles eux-mêmes, ce qui leur permet de vendre à beaucoup meilleur marché que n'importe où à St. Jean et à Montréal.

On trouvera dans leurs magasin qui est le plus considérables de St. Jean, des

CADRES ET MOULURES

Pour toutes espèces d'images, le tout d'après les derniers goûts et à très bon marché. En outre, un assortiment complet et varié de

CERCUEILS en BOIS et en FONTE.

Ces MM. mettent aussi à la disposition du public et à des conditions raisonnables, un magnifique CORBILLARD dont ils ont fait l'acquisition.

Qu'on aille faire une visite.

FERRONNERIES

\$10,000 VALANT

DE

Ferronneries, peintures, verres et brosses.

VENTE DE FONDS DE BANQUEROUTE

Sera détaillé au prix du gros.

Le stock doit et sera vendu immédiatement.

Venez et examinez notre stock et si vous ne pouvez venir, informez-vous des prix. Nous fondons aussi un assortiment de

MARCHANDISES SECHES

Évalué à

\$6,000

Qui sera également détaillé au plus bas prix.

Davignon & Côté,  
Rue Richelieu,  
St-Jean, 10 avril 1883.

La première maison de Saint-Jean pour les

ARTICLES DE MODES

est sans contredit le magnifique établissement de

Delle POIRIER

33, Rue Richelieu, | Bloc O'Gain |

Enseigne de la

Belle capuche dorée

Les dames voudront bien s'empresser d'aller se pourvoir chez elle de tout ce qu'il leur faut pour le printemps et l'été. Elles y trouveront un assortiment complet en fait de

Plumes d'étruchons  
Fleurs Françaises

Soie, satin et rubans des couleurs les plus nouvelles et autres articles de toilettes.

Mademoiselle Poirier a toujours en mains une grande variété de bas de différentes nuances pour dames et enfants.

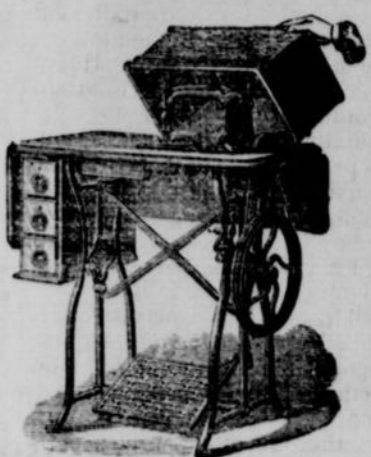
Les dames n'ont qu'à lui rendre une visite et elles seront satisfaites.

MACHINE A COUDRE

Machines à Coudre

EN GROS ET EN DETAIL

CHEZ



H. MAYNARD,

37 & 39, Rue Richelieu  
ST-JEAN, P. Q.

Seule place à St-Jean où l'on peut se procurer une bonne machine à bon marché. Toute machine garantie par moi et donnant pas satisfaction peut être rapportée et l'argent sera tout aussitôt remis.  
H. MAYNARD.  
St-Jean, 23 mai 1882.

M. EDOUARD MOREL

Ferblantier.—Couvreur.—Plombier

9, PLACE DU MARCHÉ

GRAND CHOIX

le

POELES A CHARBON.

(pour cuisine.)

FOURNAISES

de toutes grandeurs.

Assortiment varié, de goût, de 1ère qualité et à bon marché.—Satisfaction garantie. Le public est prié d'en prendre avis et de faire ses achats chez

EDOUARD MOREL,  
9, Place du Marché,  
St-Jean.

J. E. CLEMENT & CIE

MARCHANDS DE ST JEAN

Annoncent au public et à leurs amis en particulier, qu'ils ont

réouvert leur magasin, ayant

fait un règlement avantageux

au comptant, avec leurs créanciers. Mais afin de réaliser leur

engagement, il faut absolument

que toutes les

MARCHANDISES

Soient vendues d'ici à un mois,

à des prix plus bas que jamais.

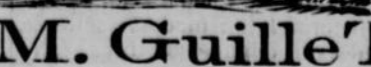
Surtout les tweeds et le dépar-

tement du taillage.

J. E. Clément & Cie

126 & 128 rue Richelieu

St-Jean, 27 mars 1883.



M. Guillet

CHAPELIER,

Vient de transporter son stock de

CHAPEAUX

—ET—

FOURRURES

DANS LE

Block Larocque

No. 103 & 105, RUE RICHELIEU

Porte voisine de la

PHARMACIE LAROCQUE.

L'OURS est toujours à

la porte pour inviter les gens

à entrer.

Alphonse Morin, B. C. I.

AVOCAT  
Bureau de la Banque de St-Jean  
SAPRIEVILLE, P. Q.

Journal du Franco-Canadien

No. 14

BELLAH.

Le geste désespéré de Bellah, son accent bas et confus...

Bellah, dit-il, je vous aime ardemment. Ma voie, depuis deux ans, ne compte pas une seule minute où la trace de cet amour ne soit imprimée.

Comme il achevait ces mots, mademoiselle de Kergant laissa tomber avec accablement sa tête sur son sein: — Mon Dieu! murmura-t-elle, je n'ai pourtant plus rien à dire, rien!...

Bellah! chère Bellah! vous me déchirez le cœur... Adieu!...

Et elle s'éloigna à la hâte, mais, d'un pas si léger, que son départ, comme sa venue, semblait être la vision silencieuse d'un rêve.

Des qu'elle eut disparu dans un des sentiers qui tournaient sur le flanc de la lande, Pelven se rapprocha avec empressement des bords du plateau, afin de recueillir les derniers murmures de ce bonheur qui lui échappait à jamais...

Un coin caractéristique de ce tableau était formé par deux grenadiers à moustaches grisonnantes, qui, ayant posé une longue planche en équilibre sur un tronc d'arbre abattu, se balançaient avec une gravité silencieuse, comme si leur âme eût dépendu de cette affaire.

Le silence soudain qui succéda dans la cour du manoir au tumulte d'une récréation militaire, et l'espece de timidité avec laquelle on se murmurait le nom du nouveau venu, témoignèrent qu'il était pour le plus grand nombre des assistants une ancienne connaissance, et une connaissance qu'on revoyait avec plus de respect que de plaisir.

— Non, se disait le jeune homme en regagnant la lande, jamais les fantaisies les plus inouïes d'une nuit de délire ne m'ont fait passer devant l'esprit de telles images! Bellah, la fière, la chaste fille, à genoux devant un homme, recevant... que dis-je? prévenant ses caresses... et cela quand ses lèvres frémissaient encore

de l'aveu fait à un autre! Bellah essayant des larmes de comédienne avec une main de courtisane! Au moins, Dieu merci, me voilà tranquille... Et la main convulsive du jeune homme, fouillant sa poitrine, en retirait la plume blanche, souvenir important d'un moment plus fortuné, la froissait avec fureur, et en semait sur le sol les légers fragments.

Après cette exécution en effigie, le commandant Hervé se rapprocha des feux à demi éteints du bivouac, et se coucha à quelques pas de Francis. L'accablement de cette journée de fatigue et de soucis finit par dominer son agitation d'esprit, et il fallut aux premières lueurs du jour, que la main du pontetel Bruidoux l'arrachât à un profond sommeil.

Peu de moments après, la petite Andrée arrivait tout essouffée sur le sommet de la lande; elle parcourut le plateau d'un regard, et le voyant désert, elle poussa un cri de douleur navrant; puis, se laissant tomber sur le sol, elle sanglota longtemps, la tête dans ses mains.

La république, madame, ne le peut perdre, quelque négligence qu'elle soit à le conserver.

Le principal corps de l'armée républicaine avait alors ses quartiers à Vitry, sur la limite de l'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne. Le général en chef occupait, entre Rennes et Vitry, une habitation de modeste apparence, tenant le milieu entre le manoir et la ferme, et qui n'avait d'autres titres à l'honneur d'un tel hôte que sa situation agreste et retirée.

Il était une heure de l'après-midi: au milieu du terrain enclos de murs qui s'étendait devant le principale corps de logis, des soldats aux uniformes divers jonaient ou causaient avec une liberté mêlée d'une certaine réserve qui décelait la présence du maître; les plus actifs s'occupaient de fourbir au soleil des armes ou des mors de chevaux; les plus mélancoliques, couchés sur le sol dans des attitudes variées et souvent opposées, paraissaient, les uns suivre les nuages dans leurs combinaisons mobiles, les autres se livrer à des études botaniques.

Un coin caractéristique de ce tableau était formé par deux grenadiers à moustaches grisonnantes, qui, ayant posé une longue planche en équilibre sur un tronc d'arbre abattu, se balançaient avec une gravité silencieuse, comme si leur âme eût dépendu de cette affaire.

Le silence soudain qui succéda dans la cour du manoir au tumulte d'une récréation militaire, et l'espece de timidité avec laquelle on se murmurait le nom du nouveau venu, témoignèrent qu'il était pour le plus grand nombre des assistants une ancienne connaissance, et une connaissance qu'on revoyait avec plus de respect que de plaisir.

— Non, se disait le jeune homme en regagnant la lande, jamais les fantaisies les plus inouïes d'une nuit de délire ne m'ont fait passer devant l'esprit de telles images! Bellah, la fière, la chaste fille, à genoux devant un homme, recevant... que dis-je? prévenant ses caresses... et cela quand ses lèvres frémissaient encore

de l'aveu fait à un autre! Bellah essayant des larmes de comédienne avec une main de courtisane! Au moins, Dieu merci, me voilà tranquille... Et la main convulsive du jeune homme, fouillant sa poitrine, en retirait la plume blanche, souvenir important d'un moment plus fortuné, la froissait avec fureur, et en semait sur le sol les légers fragments.

Après cette exécution en effigie, le commandant Hervé se rapprocha des feux à demi éteints du bivouac, et se coucha à quelques pas de Francis. L'accablement de cette journée de fatigue et de soucis finit par dominer son agitation d'esprit, et il fallut aux premières lueurs du jour, que la main du pontetel Bruidoux l'arrachât à un profond sommeil.

Peu de moments après, la petite Andrée arrivait tout essouffée sur le sommet de la lande; elle parcourut le plateau d'un regard, et le voyant désert, elle poussa un cri de douleur navrant; puis, se laissant tomber sur le sol, elle sanglota longtemps, la tête dans ses mains.

La république, madame, ne le peut perdre, quelque négligence qu'elle soit à le conserver.

Le principal corps de l'armée républicaine avait alors ses quartiers à Vitry, sur la limite de l'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne. Le général en chef occupait, entre Rennes et Vitry, une habitation de modeste apparence, tenant le milieu entre le manoir et la ferme, et qui n'avait d'autres titres à l'honneur d'un tel hôte que sa situation agreste et retirée.

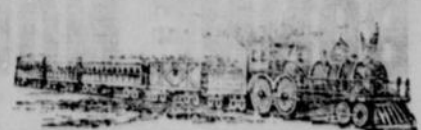
Il était une heure de l'après-midi: au milieu du terrain enclos de murs qui s'étendait devant le principale corps de logis, des soldats aux uniformes divers jonaient ou causaient avec une liberté mêlée d'une certaine réserve qui décelait la présence du maître; les plus actifs s'occupaient de fourbir au soleil des armes ou des mors de chevaux; les plus mélancoliques, couchés sur le sol dans des attitudes variées et souvent opposées, paraissaient, les uns suivre les nuages dans leurs combinaisons mobiles, les autres se livrer à des études botaniques.

Un coin caractéristique de ce tableau était formé par deux grenadiers à moustaches grisonnantes, qui, ayant posé une longue planche en équilibre sur un tronc d'arbre abattu, se balançaient avec une gravité silencieuse, comme si leur âme eût dépendu de cette affaire.

Le silence soudain qui succéda dans la cour du manoir au tumulte d'une récréation militaire, et l'espece de timidité avec laquelle on se murmurait le nom du nouveau venu, témoignèrent qu'il était pour le plus grand nombre des assistants une ancienne connaissance, et une connaissance qu'on revoyait avec plus de respect que de plaisir.

— Non, se disait le jeune homme en regagnant la lande, jamais les fantaisies les plus inouïes d'une nuit de délire ne m'ont fait passer devant l'esprit de telles images! Bellah, la fière, la chaste fille, à genoux devant un homme, recevant... que dis-je? prévenant ses caresses... et cela quand ses lèvres frémissaient encore

A continuer.



CHEMIN DE FER DU SUD SOUTH EASTERN

LIGNE D'AIR DE MONTREAL A BOSTON

Commençant le 6 Novembre 1882.

Départ des trains comme suit: Départs pour le Sud.

Départ de Montréal à 9.00 A.M. West-Farnham à 10.32. Express du jour, pour New Port, St. Johnsbury, Portland, Concord, Nashua, Boston et tous les points de la Nouvelle Angleterre.

Départ de Montréal à 5.00 P.M. West Farnham à 6.40. Train local pour Stantead, Waterloo, Bedford, Stanbridge, Frelighsburg et toutes les stations intermédiaires avec raccordement directe avec le Passumpsic pour Springfield et tous les points sur la ligne du Connecticut River.

Départ de Montréal à 6.30 P.M. West Farnham à 8.10. Express de nuit pour Boston et tous les points de la Nouvelle Angleterre. (Ce train n'arrête qu'aux principales stations.)

Départs pour le Nord.

Express de nuit de Boston, part de West Farnham à 7.15 A.M., arrive à Montréal à 8.45 A.M. (Ce train n'arrête qu'aux principales stations.)

Express du jour de Boston part de West Farnham à 7.40 P.M. arrive à Montréal à 9.10 P.M.

Chars particuliers sur l'express du jour et chars doratoires Pullman sur l'express de nuit.

Raccordements faits à Montréal avec les trains pour Québec, Ottawa et avec les trains de l'Ouest.

Tous les trains sont réglés d'après l'heure de Montréal. BRADLEY BARLOW, Prés. et Gérant-général. T. A. MACKINNON, Assistant-gérant. H. A. ALDEN, Surintendant.

AUX VOYAGEURS.

Pour renseignements quant aux moyens à prendre afin de voyager à bon marché dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, s'adresser à

Jos. TETRAULT

Agent pour St-Jean et ses environs No. 110, Rue Champlain, ST-JEAN, P. Q.

M. Tétrault portera une attention toute particulière aux informations demandées.

LOUIS BOUSQUET

Manufacturier et Marchand en gros et en détail de BOIS de SCIAGE

De toutes épaisseurs, largeurs et qualités, préparé ou brut, tel que lattes, bardeaux, BOIS de CHARPENTE

En pin, épinette, pruche, &c, &c BOIS FRANCS

De toutes sortes à des prix modérés MENUISERIES

Portes, châssis, jalousies, cadres, planchers, plinthes, moulures, ainsi que tous autres ouvrages en menuiserie de toutes dimensions, exécutés avec soin et promptitude. RUE RICHELIEU

Près du chemin de fer SAINT-JEAN, P. Q.

GRAINES DE SEMENCE.

GRAINE, MIL TRÈFLE GRAND MOYEN ALSIKE.

Pois & Orge de semence CHEZ

A. Bertrand & Co

St-Jean, 28 avril 1883.

E. C. KNIGHT

AGENT GENERAL D'ASSURANCE. No. 41, RUE ST-JACQUES

Représente à St-Jean les compagnies de premières classe, qui suivent, avec un capital de \$75,000,000.

Royal de Liverpool et Londres. Phoenix de Londres. North British and Mercantile de Londres et Edinburgh.

City of London of London. Commercial Union Company de Londres. Impérial—Londres. Lancashire—Manchester. St-Jean, 14 juin 1881

ALLEZ A LA

Maison Richelieu,

POUR VOS ETOFFES A ROBES

Serges française tout laine, Serge Union, Borcard à robes, Cachemire noir et de couleur, le plus bel assortiment qu'il y ait à St. Jean et à des prix qui défont toute compétition.

FLANELLES FRANÇAISES, FLANELLES D'OPERA, FLANELLES ANGLAISES, FLANELLES AMERICAINES (Union) FLANELLES CANADIENNES.

Depuis 15cts jusqu'à \$1.50 Notre département de Tweeds est au complet et comprend un assortiment varié de Tweeds

ANGLAIS, ECOSSAIS ET CANADIENS, DES DERNIERS GOUTS.

Un tailleur est attaché à notre établissement. Nous ne vendons qu'un seul et bas prix. Et nous nous ferons un plaisir de montrer nos marchandises.

Larocque et Bourke

Coin des rues RICHELIEU ET ST. JACQUES ST-JEAN, P. Q.

Voulez-vous vous chauffer A BON MARCHE? —ALLEZ CHEZ—

OLIVIER PAQUIN 77-RUE RICHELIEU-77

Où vous serez certain de trouver un assortiment complet de Chaussures de toutes sortes —POUR— Hommes, Femmes et Enfants.

M. PAQUIN achetant toujours fort cher comptant et ayant par conséquent peu de dépenses, est en état de vendre à meilleur marché que partout ailleurs.

Pour plus de satisfaction qu'on aille lui faire une visite et on sera certain de ne pas avoir fait un voyage inutile. N'oubliez pas l'endroit, chez O. Paquin, 77, Rue Richelieu. St. Jean, 12 déc. 1882.

SAMOISSETTE, MORIN & CIE MANUFACTURIERS DE

Portes, châssis, jalousies, moulures de tous genres, &c.

MARCHANDS DE BOIS DE TOUTES ESPECES, TELS QUE: Pin, épinette, pruche, chêne, frêne bois blanc, merisier plané et t. rut.

BARDEAU de pin, de cèdre et de pruche constamment en mains.

Commandes exécutées sous le plus court délai et à l'entière satisfaction des pratiques

Samoisette, Morin & Cie

RUE ST-JACQUES

Près du chemin de fer.

ST-JEAN, P. Q.

St-Jean, 21 mai 1881—la.



LIGNE DE L'AIR BOSTON & MONTREAL

Pou telu plus ancienne et la plus courte

Tous les trains sont manés de plateforme MILLER et de

VENTILATEURS WASHINGTON.

EXPRESS DE JOUR part de Montréal à 7.15 a. m., St Jean, 8.15, St Albans, 9.45 a. m., Boston via Lowell.

EXPRESS DE NUIT part de Montréal à 5.15 p.m., Troy, Albany et arrive à N-York à 6.45 a.m.

TRAIN MIXTE part de St-Jean à 7.45 m., pour West Farnham et Waterloo et arrive à Waterloo à 11.30 p. m.

EXPRESS DE NUIT pour Boston part de Montréal à 6.30 p. m., St-Jean, à 7.30 p. m., et arrive à Boston, 8.30 a. m.

TRAINS ALLANT AU NORD. EXPRESS DE JOUR part de Boston à 8 a. m., New-London 5 a. m. Springfield 8 a.m. Troy 8.30 a.m. se retire avec le 1.2.3.4.5.6.7.8.9.10.11.12.13.14.15.16.17.18.19.20.21.22.23.24.25.26.27.28.29.30.31.32.33.34.35.36.37.38.39.40.41.42.43.44.45.46.47.48.49.50.51.52.53.54.55.56.57.58.59.60.61.62.63.64.65.66.67.68.69.70.71.72.73.74.75.76.77.78.79.80.81.82.83.84.85.86.87.88.89.90.91.92.93.94.95.96.97.98.99.100.

EXPRESS DE NUIT part de Boston à 7.00 p. m., et N-York via Springfield à 3.00 p. m., St. Albans 6.05 a.m., arrive à St. Jean à 7.30 a. m., Montréal 8.30 a. m.

TRAIN D'ACCOMMODATION part de St. Albans à 12.10 p. m., arrive à St. Jean à 3.20 p. m.

TRAIN POSTE part de Magog à 4.25 a. m., de Waterloo 5.45 a. m., arrive à St. Jean 7.25 a. m., au retour, il part de St. Jean à 4.15 p. m. et arrive à Waterloo à 6.05 p. m., et à Magog à 7.25 p. m.

TRAIN MIXTE part de Waterloo à 12.40 arrive à St. Jean à 4.25 p. m.

Des chars doratoires Pullman sont attachés aux trains express de nuit entre Montréal et Boston et entre Montréal et Springfield, et des chars doratoires de Wagner entre Montréal et New-York via Troy.

Pour les billets et conditions de fret, s'adresser au bureau du Central Vermont, St. Jean, P. Q.

J. B. FUTVOYE, Surintendant. J. W. HOBERT, Secrétaire-général. St. Albans, 2 mars 1881.

JAMES O'CAIN

Commerçant de CHARBON ET BOIS AGENT DE LA

London Assurance corporation Sur la vie et contre le feu. Queens Ins. Co of London

Sur la vie et contre le feu Northern Ins. Co Contre le feu. La royale canadienne. Marine et feu. Western assurance Feu et marine. Citizens Ins. Co Feu, vie et garantie.

La compagnie Souvaine d'assurance Contre le feu. Risques isolés pris pour trois ans par toutes les compagnies ci-dessus. St. Jean, 29 sept 1881.

320 arpents; Libres

LE LONG DU Lac au Diable, de la Montagne à la Tortue et de la Rivière à la Souris, DAKOTA NORD

Tributaire des Etats-Unis, Bureau à GRAND FORKS, DAKOTA.

Une carte géographique de cette partie du pays et tous renseignements seront envoyés franco à n'importe quelle adresse par

H. F. McNALLY, Commis Voyageur Général. St. Paul, Minneapolis & Manitoba R. R. 28 E. Front St. TORONTO. ONT. 1883.—2m.

ASTHME, Catarrhe, oppression LEVASSEUR.

Névralgies et toutes maladies nerveuses guéries par les pilules du Dr CRONIER.

Dépot Central du Dr. LEVASSEUR, pharmacien-chimiste de 1ère classe, 23, rue de la Monnaie, Paris. Dépôt à Montréal, chez M. Lavolette et Nelson. St-Jean, 2 Nov. 1881.

Portes, châssis, jalousies, moulures de tous genres, &c.

MARCHANDS DE BOIS DE TOUTES ESPECES, TELS QUE: Pin, épinette, pruche, chêne, frêne bois blanc, merisier plané et t. rut.

BARDEAU de pin, de cèdre et de pruche constamment en mains.

Commandes exécutées sous le plus court délai et à l'entière satisfaction des pratiques

Samoisette, Morin & Cie

RUE ST-JACQUES

Près du chemin de fer.

ST-JEAN, P. Q.

St-Jean, 21 mai 1881—la.

Remède de la consommation de Shiloh.

Ceci, est, sans contredit, le meilleur remède pour la consommation, que nous ayons encore vu en la pratique, et qui guérit invariablement les plus rudes cas de toux, croup et bronchites, tandis que son succès estant quant à la guérison de la consommation est sans égal dans l'histoire de la médecine. Depuis sa découverte, il a été vendu avec garantie, témoignage qu'on ne peut rendre à aucun autre remède. Si vous toussiez, nous vous conseillons franchement de vous en servir. Prix 10 cts, 50 cts et \$1.00

Répondez à cette question.

Pourquoi tant de personnes que nous voyons autour de nous, préter-elles souffrir des maladies, telles que: indigestions, constipations, étourdissements, pertes d'appétit, vomissements, jaunisse, quand, pour 75 cts, nous leur vendons le "Shiloh's Vitaliser, que nous garantissons pour guérir.

Remède pour le catarrhe de Shiloh. Une merveilleuse guérison pour le catarrhe, la diphtérie, chancres à la bouche et maux de tête. Avec chaque bouteille, se trouve un ingénieux injecteur nasal pour le plus grand succès du traitement de ces maladies, sans charge extra.

Prix 50 cts. Vendu par le Dr H. Laroque, Pharmacien, Rue Richelieu, St. Jean, P. Q. 21 Janv. 1883.



Lisez le témoignage de cures merveilleuses.

Fremont, Ohio, 25 janvier, 1881. D. B. Kendall & Cie, Messieurs: Je crois qu'il est de mon devoir de vous exprimer mes remerciements pour le bienfait et les avantages que j'ai retiré de votre inestimable Spavin Cure, dont la réputation est si étendue. Mon cousin et moi possédons un étalon d'une valeur de \$4,000 qui avait un très mauvais spavin et que quatre médecins vétérinaires éminents condamnaient comme incurable et comme un cheval fini. Comme dernier recours, je consultai à mon cousin d'essayer une bouteille de Kendall's Spavin Cure. Ce remède eut un effet magique, la troisième bouteille guérit la maladie, et le cheval est aussi bien portant que jamais. Le Dr Dick, d'Edinbourg, était un de mes oncles, et je prends beaucoup d'intérêt à tout ce qui peut favoriser la profession à laquelle il appartenait.

Votre dévoué, JAMES A. WILSON, Ingénieur Civil. Prix:—\$1.00 par bouteille, ou six ou douze bouteilles pour \$5. Tous les pharmaciens l'ont ou pourront vous le procurer. Il sera envoyé à aucune destination, sur réception du prix, par les propriétaires, Dr R. J. Kendall & Cie., Knosburgh Falls, Vt.

REMEDE DU DR. FELIX LE BRUN POUR LE G-ET-G

Une cure garantie pour la Gonorrhoea et la G. S. et agréables. Son usage n'entraîne pas de mauvais effets. N'empêche pas de vaquer à ses affaires et de manger. Prix: \$2 par boîte ou 3 boîtes pour \$5. Garanties écrites par chaque agent dûment autorisé à remettre l'argent si trois boîtes ne suffisent pas à amener la guérison.

Envoyé, franco, par la poste, sur réception du prix. DR. FELIX LE BRUN & CIE, 81 & 83 rue King, Est, Toronto, seuls propriétaires. WIGHT & CIE, St. Jean, P. Q. Seuls agents autorisés.

Santé c'est richesse.

Le traitement des nerfs et du cerveau du Dr E. C. West, un spécifique garanti pour l'hystérie, étourdissements, convulsions, névralgies, maux de tête, prostration nerveuse causée par l'usage de l'alcool ou le tabac, insomnies, abattements de l'esprit, ramollissements du cerveau, conduisant à la folie, à la misère et à la mort. Vieillesse prématurée, stérilité, impuissance dans les deux sexes, émissions involontaires et spermatorrhoea, causés par le travail excessif du cerveau, l'extravagance ou la mollesse. Une boîte guérira un cas récent. Chaque boîte contient des remèdes pour un mois. \$1.00 la boîte ou 6 boîtes pour \$5.00, envoyé franco par la poste, sur réception du prix. Nous garantissons que six boîtes guériront n'importe quel cas. Avec chaque ordre reçu pour six boîtes, accompagné de \$5.00 nous enverrons à l'acheteur notre garantie écrite pour remettre l'argent si le traitement ne guérit pas.

Wight & Cie, St. Jean, P. Q. Seuls agents autorisés.

\$500 de récompense. Nous cherchons la récompense ci-dessus pour chaque cas de maladies de foie, dyspepsie, maux de tête, indigestion, constipation, que nous ne pourrions pas guérir au moyen des "West's Vegetable Liver Pills" qui nous les prescriptions sont bien suivies. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Recouvertes de sucre. Grandes boîtes, contenant 30 pilules, 25 cts. En vente chez J. H. Laroque & Cie, Pharmaciens, St. Jean, Gardez-vous des contrefaçons et imitations. Les véritables, manufacturées et emballées par John C. West & Cie. "The Pill Makers" 81 & 83 rue King, Est, Toronto, Ont. On envoie gratis un paquet d'essai, sur réception d'une estampille de 3 cts.

23 Janv. 1883.

H. Aldérie Hamelin HUISSIER

Collection prompts et retours immédiats ST-MICHEL DE NAPIERVILLE, P. Q. 30 décembre 1880.